

Assemblée générale de la FDCF à Strasbourg



Jean-Pierre Fabre, président de la FDCF (à droite) et Serge Coimbra vice-président de la Fédération nationale des podologues.

➔ La Fédération nationale des détaillants en chaussures de France (FDCF) a tenu son assemblée générale annuelle à Strasbourg le 7 juin. Après la présentation du rapport d'activité, cela a été l'occasion pour son président, Jean-Pierre Fabre, d'évoquer les dossiers épineux au centre d'âpres discussions avec les pouvoirs publics. Il a notamment fait remar-

quer que les textes votés ces dernières années, la loi LME (soldes flottants, etc.) en particulier, sont peu adaptés à la réalité économique des petites et moyennes entreprises d'où la nécessité d'un lobbying fort. Durant cette matinée, la fédération a beaucoup insisté sur l'importance de la certification pour l'avenir des détaillants (lire page 13). Parallèlement, le formateur spécialiste de la chaussure, Alain Madec, a présenté les

actions qui vont être menées en commun avec la Fédération nationale des Podologues dans les chaussures pour enfants et pour les seniors. Concernant les premiers, une première réunion qui s'est déroulée le 8 avril dernier a abouti à la réalisation d'une affichette (*"L'orthèse plantaire dans la chaussure des enfants"*) et d'un texte pédagogique (*"Comment chausser l'enfant"*). Un texte commun avait également été publié dans les revues *"Le Podologue Scientifique"* et *"Chausser Magazine"*. Enfin, la FDCF a annoncé la refonte de son site Internet. ■

